

Une personne séropositive, sous traitement antirétroviral, avec une charge virale indétectable depuis 6 mois et avec un suivi médical régulier ne transmet pas le virus VIH à son, sa ou ses partenaires.

Aujourd'hui une personne séropositive peut bénéficier d'un traitement rendant la charge du virus, c'est à dire sa présence dans le sang, indétectable. Le calcul est donc élémentaire, une personne atteinte du VIH sous traitement TASP (treatment as prevention, ou traitement comme prévention), ne transmet pas le VIH lors d'un rapport sexuel. Ainsi le traitement agit sur la densité du virus dans le sang et permet de faire baisser une charge virale normale ou élevée afin de rendre le virus intransmissible.

Une personne atteinte du VIH peut donc avoir une sexualité sans contrainte avec un partenaire régulier et/ou connu. Cette pratique ne peut se faire sans contrôle médical régulier car il est nécessaire de surveiller si la présence du virus dans le sang demeure indétectable.

Bénéficier du TASP, permet alors de protéger son, sa ou ses partenaires de toute contamination au VIH lors d'un rapport non protégé. La vie sexuelle se retrouve libérée des contraintes auparavant existantes des personnes atteintes.

Ceci n'est pas une opinion, c'est un fait scientifique.

www.indetectable-intransmissible.fr

